

Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Aract - Centre - Val de Loire



Aract
Centre - Val de Loire



43 avenue de Paris
45000 ORLEANS

MISSION GÉNÉRALE

L'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail a pour mission :

- d'améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles,
- concilier efficacité de l'entreprise et construction des parcours professionnels durables.

ORGANISATION ET COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'Agence régionale intervient sur le périmètre géographique de la région Centre-Val de Loire. Elle compte une structure permanente de 9 salariés. Elle contribue également à des actions nationales en lien avec le réseau Anact/Aract.

Dans le domaine de la santé sécurité

CHAMPS D'INTERVENTION

Les conditions de travail et plus particulièrement la santé au travail est abordée par les prismes suivants :



Qualité de vie et des conditions de travail



Promotion de la santé au travail



Egalité professionnelle pour tous



Travail apprenant : constructeur de santé



Transitions et conditions de travail



Appui au dialogue social : levier de facilitation

MODES D'INTERVENTION



Sensibiliser et Accompagner des démarches d'amélioration des conditions de travail

Expérimenter des démarches innovantes qui améliorent les conditions de travail dans les entreprises sur la base d'une approche « paritaire »



Animer des réflexions sur les évolutions du travail et sur leurs impacts



Diffuser, transfert de connaissances, d'expériences et d'outils

EXEMPLES D'ACTION

- Mise en place de démarches qualité de vie et des conditions de travail
- Accompagnements de structures sur les maladies chroniques évolutives
- Sensibilisation et accompagnement sur la prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- Prévention des conduites addictives au travail



CONTACTS

Contacts :
i.freundlieb@anact.fr
Tél . : 02 38 42 20 60

Pour en savoir Plus
<https://www.centre.aract.fr>